

Communiqué

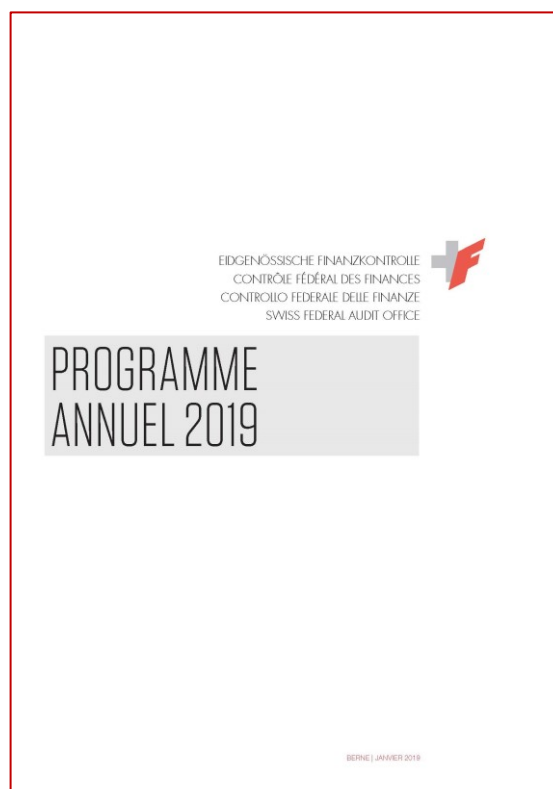
Les priorités du Contrôle fédéral des finances en 2019

Berne, 16.1.2019 – La Délégation des finances du Parlement et le Conseil fédéral ont pris connaissance du Programme annuel 2019 du Contrôle fédéral des finances (CDF). Ce programme est élaboré en toute indépendance. Il couvre des risques financiers et des risques de réputation majeurs dans le domaine de la surveillance.

En 2019, le personnel du CDF travaillera sur plus de 160 audits. Grâce à sa centaine de collaborateurs et de collaboratrices, le CDF accomplira des révisions de comptes, des évaluations ou encore, des examens d'achats de biens et services. Une soixantaine de ces rapports sont prévus pour publication. Cet effort de transparence est une priorité depuis 2014. Depuis cette date, le CDF a publié activement plus de 200 rapports d'audit.

L'élaboration du Programme d'audit annuel du CDF est le fruit d'une réflexion constante sur les risques financiers et les risques de réputation encourus par la Confédération, l'administration fédérale et ses unités. Au fil des années, cette analyse des risques a permis de discerner des objets d'examen plus compliqués et qui impliquent souvent plusieurs acteurs.

En 2019, les équipes du CDF examineront, entre autres, les processus d'approbation des véhicules et des conducteurs, la pérennité économique des allègements fiscaux



de la politique régionale, l'efficacité du contrôle des métaux précieux ou la gestion technique des bâtiments fédéraux, et bien sûr les projets informatiques clés de la Confédération. A l'extérieur de l'administration, des audits auront lieu auprès des CFF, de l'entreprise RUAG, de Suisse Tourisme, de Skyguide et de Swisscom.

Des évaluations seront réalisées sur les synergies potentielles entre l'assurance-invalidité, l'assurance-chômage et l'aide sociale lors de la recherche d'employeurs ainsi que sur les prestations consulaires à l'étranger. Des examens de projets de construction et de rénovation, ainsi que des processus d'acquisitions et d'exploitation ponctueront le travail des collaborateurs et collaboratrices du CDF.

En décembre 2018, l'Assemblée fédérale a confirmé sa confiance dans le travail du CDF. Pour l'année 2019, elle lui a octroyé un budget de 27,7 millions de francs.

Renseignements

Michel Huissoud, directeur du CDF, tél. 058 463 11 11.

Le Programme annuel 2019 du CDF se trouve sur son site Internet: www.cdf.admin.ch.